

Réunion du Comité Directeur

Lundi 07 janvier 2013

Ce compte-rendu a été entériné, à l'unanimité, par le Comité Directeur lors de sa réunion du 15 février 2013 .

Tableau de présence des membres du Comité Directeur
(Bureau et ordre alphabétique)

	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent
Agnès Gautherin	x		J.Franc.Chalon		NExc	Maurice Ponce		Exc
J.Claude Durand	x		Louise Charue		Exc	Raymond Thillou	x	
José Vié	x		Daniel Fertin	x		Françoise Tisserand	x	
William Bouriquet	x		Christian Guillaud		Exc	Daniel Truchy		Exc
Nicolle Durand	x		Eric Hardy		Nexc			
J.Louis Hamen		NExc	M.Claude Moreau	x		Daniel Vallée	x	
Michel Baronnat		Exc	Céline Parigot	x		Christiane Verrière		N.Exc
			J.Baptiste Peyraud		Nexc	Michel Vignoles	x	

Le compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 26 novembre 2012 a été entériné à l'unanimité des membres présents à la réunion de ce jour, 07 janvier 2013, après deux corrections de rédaction.

ORDRE du jour

- Fonds Solidarité Clubs Cycloport et VTT
- Référent « Séniors »
- Budget du Comité Départemental
- Projets des CTD et budgets prévisionnels
- Préparation de l'AG.Départementale
- Questions diverses

Présentation des vœux par la Présidente du Comité.

Fonds Solidarité Clubs Cycloport et VTT

La Présidente du Comité explique que suite au refus des clubs cyclotouristes de participer au Fonds Solidarité, un nouveau projet a été préparé par les clubs Cycloport et VTT lors d'une réunion qui a eu lieu le 13 décembre 2012 (Voir compte-rendu de la réunion du 13 décembre des clubs concernés)

Conclusions de cette réunion :

- Mise en place de ce Fonds Solidarité pour la saison 2013
- Pas d'augmentation de l'engagement en VTT pour participation à ce Fonds Solidarité.

- Compte tenu de la baisse des tarifs APAC, survenue après la présentation du projet Fonds Solidarité en septembre, la contribution APAC pour le cycloport et cyclocross est ramenée à 1,5 € (au lieu de 2 €, initialement prévus) .
- Contribution forfaitaire pour les clubs qui n'organisent pas.

Décision du CD sur ce nouveau projet

- José Vié s'étonne de la mise en place de ce nouveau projet et proteste du fait que le CD du 26 novembre 2012 avait rejeté , selon lui, en bloc le projet initial, ce qui impliquait qu'il n'y ait pas de nouveau projet.

- Il lui est fait remarquer que :

a) le CD n'aurait pas dû revoter sur ce sujet le 26 novembre car il n'y avait pas, au sein des clubs, de majorité contre (2 CTD sur 3 y étaient favorables – D'autre part, seulement 13 clubs avaient signé la pétition : information confirmée par le Président de l'UCGA, présent à la réunion du 13 décembre)

b) Fallait-il laisser les clubs cycloport et VTT , dont les licenciés ont été les plus pénalisés par les nouvelles dispositions APAC (coût de la licence + droits d'organisation), sans compter les frais de secourisme, ne plus organiser faute de moyens financiers et aggraver la perte du nombre de licences ?

c) La première mouture du Fonds Solidarité avait été présentée sous forme d'un projet, rien ne semble-t-il s'opposait à la présentation d'un nouveau projet .

Décision du CD - 9 pour – 2 abst. – 1 contre

Question qui n'a pas été abordée lors de la réunion du 13 décembre.

Lorsqu'un club organise une manifestation comportant du cyclotourisme et du VTT, sur quel nombre de participants devra-t-il reverser la contribution au Fonds Solidarité ?

Après débat, il est décidé que le délégué Ufolep rencontrera les clubs concernés pour trouver une solution .

Référent « Séniors »

- **But** : Dans chaque département, faire « l'état des lieux » des activités proposées aux séniors (personnes âgées de 45 ans et plus), sachant qu'il y a quatre « catégories » de séniors :

- ceux qui séjournent en maison de retraite
- ceux qui pratiquent dans des clubs ufolep
- ceux qui pratiquent dans des clubs non ufolep
- ceux qui pratiquent sans être dans des clubs.

- Dans un premier temps, ce référent travaillera en binôme avec un élu ou un salarié pour établir un diagnostic sur le département . Ensuite, le National fournira des outils pour mettre en œuvre un projet.

- Le délégué fait remarquer qu'« Activ'Santé » cherche une fédération support. L'Ufolep peut peut-être être cette fédération.

- Sont volontaires pour s'investir dans ce projet : Agnès Gautherin et Charly Gonzalez.

Budget du Comité Départemental

- Présentation rapide du réalisé 2012 .

Mise à jour de ce document pour la réunion de la CD. des finances du 01 février 2013.

A noter, en particulier, une baisse des produits due à la perte de licences.

Le bilan sera positif d'environ 5 000 € pour un budget de près de 150 000 € , ce qui est insuffisant , cet excédent étant dû à la subvention « Aide à l'emploi » (Poste du délégué) qui va diminuer de façon significative en 2013.

- Le prévisionnel 2013, qui englobe les projets des CTD, doit être affiné pour être en équilibre, d'autant qu'actuellement, suite au problème APAC, on peut craindre une nouvelle perte importante de licences.

Projets des CTD et budgets prévisionnels y afférant

- La CD.Projets a étudié les fiches présentées par les CTD. Afin d'obtenir des explications sur certains projets, elle a convoqué les CTD. Cyclotourisme , VTT et Foot.
- La CTD.VTT n'a pas participé à cette réunion de travail.

Projets présentés

1. CYCLOTOURISME

- 01 mai 2013 – “Découverte de la Puisaye” avec la montée au sommet de la Montagne aux Alouettes.
- 3 circuits dont les tracés seront ensuite déposés dans les mairies pour mise à disposition des touristes.
- Tombola (lots divers dont des tee-shirts spécifiques).
Décision du CD - 12 pour . Avec mise en place d'un fléchage n'utilisant pas la peinture au sol (Flèches sur piquets).

2. FOOTBALL

- *Projet n°1 : Championnat Féminin au sein des clubs Ufolep déjà existants.*
Propositions et décision du CD : Pourquoi ne pas proposer, à la place du championnat féminin, un championnat mixte ? Compte tenu des difficultés financières du CD, il faut limiter au maximum les charges financières. 12 pour
- *Projet n°2 : Développer le foot Ufolep à 7 dans l'Yonne – Programmer des réunions d'information en Puisaye , dans l'Avallonnais ou le Tonnerrois.*
Proposition et décision du CD : le CD souhaite que les autres activités soient impliquées dans ces réunions d'information pour faire connaître les diverses activités ufolep. 12 pour
- *Projet n°3 : Equipement pour les nouveaux arbitres (short + maillot) soit l'achat de 50 équipements à 32 €/un.*
Propositions du CD : - Faire établir un devis chez un autre fournisseur (Sport Comm) pour 50 et 25 tenues – Projet réalisable si ces tenues (50 ou 25) sont entièrement payées par un, voire deux partenaires .
Décision du CD : Si pas de partenaire(s) couvrant la totalité de la dépense prévue, pas d'achat. 12 pour

Remarque – Un membre du CD a fait remarquer qu'il serait préférable que le Comité Départemental ait un(des) partenaire(s) officiel(s) , plutôt que des partenaires occasionnels qui n'interviennent que sur une action spécifique. Cela permettrait à toutes les activités de bénéficier des mêmes « prestations ».

Projets pour la prochaine saison

- Renouvellement de ce principe
- 1 500 € inscrits au prévisionnel
- Un document à remettre aux clubs intéressés sera rédigé.
Décision du CD : 12 pour

Préparation de l'AG. du Comité Départemental

- Samedi 09 mars 2013 à 9 heures
- Au 89 – 16 Bd de la Marne - AUXERRE

A préparer

- Guide de l'AG (Conditions de vote – Election du nouveau Comité Directeur – Vœux – propositions de récompenses honorifiques)
- Convocation
- Candidature au Comité Directeur (envoi avant le 10 février 2013 à minuit)
- Pouvoir
- Fiche de proposition de récompense honorifique ((envoi avant le 10 février 2013 à minuit) – 2 maximum par activité.

Comme les années précédentes,

- a) la secrétaire du CD préparera les documents qu'elle transmettra au Délégué Départemental.
- b) Elle collectera les candidatures , les vœux , les propositions de récompenses (*8 pour – 1 abst – 3 contre*)

Consignes pour l'envoi des candidatures au CD (avant le 10 février 2013 à minuit)

Deux possibilités :

- a) Envoi par mail à jcetn.durand@wanadoo.fr - **Joindre obligatoirement la photocopie scannée de la licence 2012/2013.**
En retour, un accusé de réception sera envoyé -
- b) Par courrier LR/AC (lettre recommandée avec accusé de réception) - **Joindre obligatoirement la photocopie de la licence 2012/2013.**

Remarques – Composition du futur Comité Directeur

➤ **Règles à appliquer**

- a) Le Comité Directeur doit comprendre un nombre de femmes et d'hommes respectant la proportion entre le nombre de licenciés femmes et hommes éligibles.
- b) Article 4 des Statuts Départementaux – « Le médecin n'est pas obligatoire , cependant le Comité Départemental de l'Yonne décide de réserver un siège au sein du Comité Directeur à un médecin licencié à l'UFOLEP ».
- c) Article 4 des Statuts Départementaux - Pour une répartition équitable des bénévoles au sein des instances dirigeantes du Comité Départemental, le nombre maximum de licenciés d'une activité (pour laquelle la délégation départementale de l'Yonne délivre des licences), qui pourront siéger au Comité Directeur, est de 12 (douze).

➤ **Constitution du prochain Comité Directeur**

- Au 31 août 2012 : 3078 licences adultes (467 Féminines + 2611 Masculins)
- Nombre de postes « Féminines » : 4
- Nombre de postes « Masculins » : 23 dont le médecin (si pas de médecin , 22 postes « Masculins »)

➤ **Constitution du prochain bureau du Comité Directeur**

- Sur les mêmes bases de « parité »
- Pour 6 postes (Présidente – 2 vice-présidents – Trésorier – Secrétaire – Secrétaire Adjoint) voire 7 (si un trésorier adjoint) : 1 « Féminine » et 5 ou 6 « Masculins »

AG.Nationale et Congrès

- Le Grau du Roi (Gard) – 19/20/21 avril 2013
- Inscriptions avant le 05 février
- Sont candidats pour participer à cette AG : A.Gautherin – J.Vié – C.Gonzalez ; au Congrès : A.Gautherin – J.Vié
- VŒUX et QUESTIONS avant le 06 février 2013
- Envoi des mandats avant le 05 avril 2013.

Questions diverses

1. Sélection au National de Cyclocross

- Le règlement Départemental prévoit qu'il faut avoir participé à 4 épreuves/ 6 pour être sélectionné.
- Compte tenu de l'annulation d'épreuves , il n'y a eu que 3 cyclocross depuis le mois de novembre 2012, au lieu de 6.
- La CTD doit procéder à la sélection le lundi 14 janvier.

Compte tenu des circonstances, les règles de sélection doivent être modifiées. La CTD ne voulant pas prendre cette décision qui n'a pas été soumise à l'avis des clubs, a décidé d'interpeller le CD et lui pose la question suivante : « *Quel nombre de participations aux épreuves départementales de sélection doit-elle retenir ?* »

- Décision du CD : *Avoir participé à au moins 2 des 3 épreuves.*
12 pour

2. Rapports avec la FFC

- Comme l'oblige la loi, le calendrier Ufolep Cycloport/Cyclocross/VTT 2013 a été envoyé, pour entérinement, à la FFC à la mi-décembre.
- Par courrier adressé à JC.Durand, le nouveau président départemental FFC , Michel Guenin, a entériné ce calendrier tout en regrettant qu'en VTT, il y ait des interférences de dates et en souhaitant que , la saison prochaine, il y ait entente sur ce point entre les deux fédérations.
- La Présidente du Comité adressera une réponse à M.Guenin.

3. Ronde de Vézelay

- Compte tenu des frais d'organisation APAC pour 2013, Michèle Guyot, dont l'épreuve à le Label national demande l'autorisation d'augmenter les tarifs d'engagement .
- Décision du CD – *11 pour – 1 abst. pour les tarifs suivants*
 - . Licenciés Ufolep : 9 €
 - . Non Ufolep : 12 €
 - . Tandems Ufolep : 15 e
 - . Tandems non Ufolep : 20 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 35

**Prochaine réunion du bureau (16 h)
et du Comité Directeur (18 h)
Vendredi 15 février 2013
Au 89 – Salle Nelson Paillou**
Préparation de l'AG. départementale électorale
Questions diverses

Le 08 janvier 2013,

La secrétaire
du Comité Directeur
Nicolle Durand

La Présidente
du Comité Directeur
Agnès Gautherin